

Périgueux, le 10 février 2014



L'inspectrice d'académie, directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de
Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Education nationale

Objet : Classes de découvertes et séjours scolaires éducatifs
Aides financières de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et de l'Agence
nationale des chèques vacances (ANCV)

Division
Ressources humaines
Vie de l'élève

N° 423

Affaire suivie par :
Stéphane DURAND

Les classes de découvertes et les séjours scolaires éducatifs contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel et en permettant d'approfondir ou d'illustrer les questions étudiées en classe.

Ils tendent aussi à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant aux élèves de découvrir d'autres modes de vie, des cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité.

Aussi, il convient de veiller à ce que, dans la mesure du possible, tous les élèves puissent y participer.

Dans ce cadre, je souhaite attirer votre attention sur l'aide financière accordée par la JPA et l'ANCV, sous forme de chèques vacances, aux familles en difficulté sociale ou économique.

Les formulaires de demandes d'aide sont disponibles et téléchargeables depuis le site de la JPA : <http://www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=decouverte>

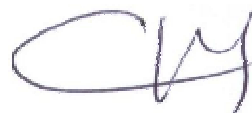
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du délégué national en région ou du comité départemental de la JPA dont vous trouverez les coordonnées sur <http://www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=contacts>

Téléphone
05.53.02.84.77
Télécopie
05.53.02.84.37

Courriel
ce.ia24-d3@ac-bordeaux.fr

20, rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX Cedex

L'inspectrice d'académie,



Jacqueline ORLAY